

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 19/2024
TUNEPS 20240801937
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Cet Appel d'Offres a pour objet l'acquisition d'équipements informatiques réparti en 06 lots distincts comme suit :

LOTS	Intitulé	Nombre	Caution Bancaire « Dinars »
1	Micro-ordinateurs de bureau	60	2000
2	Ordinateurs Portables	02	80
3	Imprimantes Matricielles 136 colonnes	30	600
4	Imprimantes Matricielles 80 colonnes	20	200
5	Imprimantes jet d'encre Multifonction à réservoir intégré monochrome	30	400
6	Switchs 24 Ports PoE	07	500

Les soumissionnaires spécialisés inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn **ou** de site www.oc.com.tn

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement les **cautions bancaires** provisoires (les originaux) et **l'extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 19/2024 : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

La date limite pour la réception des offres est fixée au **03 OCTOBRE 2024 à 12 H 00 mn**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **03 OCTOBRE 2024 à 15 H 00 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et / ou hors ligne et / ou ne contient pas la caution bancaire provisoire, sera rejetée.